

Madame La Député Monique Limon, Monsieur Le sénateur Didier Rambaud, Madame La conseillère départementale Sylviane Colussi, Monsieur le Président de la communauté de communes de Bièvre-Est Roger Valtat, Mesdames, Messieurs les Maires, adjoints et élus voisins, mesdames et messieurs en vos qualités respectives, bonjour,

Nous voici une nouvelle fois réunis en ce dimanche 13 janvier 2019 pour une cérémonie à la fois traditionnelle et simple, amicale et conviviale. Le Conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir et vous souhaitons la bienvenue.

En cette période de fêtes où tout le monde est censé être entouré et joyeux, je pense très fort à celles et ceux qui, au cours de l'année 2018, ont connu des difficultés et à ceux qui sont partis. Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets vont à chacun de vous, ainsi qu'à l'ensemble de la population avec une pensée particulière pour les plus démunis et ceux qui souffrent de solitude ou d'isolement. Et comme l'écrit Philippe Geluck : Je vous souhaite tout ce que vous souhaitiez qu'on vous souhaite, mais en mieux."

La cérémonie des vœux est, pour nous élus municipaux, un temps important de la vie de notre commune, un moment de rencontre, d'échange mutuel, de souhaits sincères et de bonnes intentions. C'est aussi le moment d'une rétrospective de l'année écoulée et l'occasion de se projeter sur l'année qui vient de commencer. Un moment où je vous souhaite l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour poursuivre le chemin tracé en début de mandat malgré le changement qui m'a amené à cette place l'an dernier. Les années précédentes, nous avons mis l'accent sur les grands projets et comme le dit notre adjoint aux finances, Pierre-Louis Terrier, nous avons été des bâtisseurs (11 000 000 € d'investissement au total avec notamment la réalisation de la cantine scolaire à l'espace Pierre Bonnard, les acquisitions du Quai du Marquis, de l'espace Claude Terrasse et de deux locaux commerciaux et les réhabilitations du centre bourg et des écoles publiques). Je tiens à remercier tous les élus qui se sont impliqués chacun dans leur délégation et pour leur engagement sans faille dans la réalisation de ces projets. Les opérations structurantes importantes ont consommé le plus gros de nos disponibilités pluriannuelles, tel que nous l'avions prévu. Chacun s'ingénie à faire en sorte que le quotidien soit assuré pour maintenir un service à la hauteur des attentes du plus grand nombre.

Le centre bourg rénové montre son nouveau visage et chacun se l'approprié. Les demandes de locaux disponibles pour des activités arrivent petit à petit en mairie montrant que nous n'avons pas travaillé « pour rien ». Certes, des mises au point sont encore à faire. Je suis certaine que la signalétique que nous mettrons en œuvre prochainement sera la touche finale qui rendra le Grand-Lemps encore plus attractif. Pour rappel, la remise des lots de la tombola de Noël de la Dynamique Commerciale Lempsiquoise aura lieu ce mardi. Les gagnants ont été avertis. Merci à nos commerçants d'avoir aussi bien joué les Pères Noël !

Un autre très gros changement dans le paysage lempsiquois, c'est la démolition de la friche Billon Mayor, portée pour la commune par l'EPFL du Dauphiné (ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL DU DAUPHINE). Elle sera terminée dans les prochains jours et ainsi, les opérations de dépollution des sols pourront commencées. Que le vide à cet endroit est « beau » quand il est tant attendu !

Nos enfants de l'école élémentaire ont pu ce 7 janvier réintégrer leur école rénovée, merci à Philippe Guyon, Michel Forge et aux services techniques d'avoir assuré jusqu'au dernier jour pour rendre cette opération possible. Merci également aux enseignants pour leur implication dans cette réalisation et pour la patience dont ils devront encore faire preuve pendant quelques temps pour les quelques travaux de finition, inévitables sur un chantier d'une telle ampleur. En février, ce seront les maternelles qui prendront place dans les modulaires pour la suite des travaux. Ils réintégreront leur école rénovée après les vacances de la Toussaint.

L'année 2018 n'a pas manqué de rayons de soleil, les quelques pluies éparses n'ont pas permis de remettre à niveaux les nappes phréatiques et ont contraints Monsieur Le Préfet à prolonger les arrêtés sécheresses. Il nous appartient donc à nous tous de ne pas gaspiller ni polluer ce trésor. La commune s'y emploie par l'arrêt complet des produits phytosanitaires et par la plantation de fleurs faiblement consommatrices. Nos jardins partagés montrent l'exemple en mettant en avant la permaculture.

Nous avons participé à l'opération « nettoyage des rues » portée par l'association Initiatives pour Demain, nous étions quelques-uns, pas encore assez nombreux. Je reste persuadée que pour rendre nos rues et espaces publics accueillants pour le plaisir des grands et des petits, chacun aura à cœur de ne pas les souiller ou détériorer.

Les illuminations de Noël, mises en place le 8 décembre ont une fois de plus démontré le soin apporté par les techniciens communaux aux biens publics puisque des ampoules ont été changées mais aucun achat supplémentaire n'a été nécessaire. Nous avons, bien sûr, choisi l'option LED, avec une luminosité plus importante pour une consommation moindre. Il en va de même pour l'éclairage public et pour tous les lampadaires nouveaux ou à remplacer. L'opération extinction nocturne porte ses fruits puisque nous avons diminué la facture pour la consommation d'électricité de l'éclairage public de 40 % environ même si elle reste encore conséquente sur une année. Cette économie nous permet de financer un réseau vieillissant et parfois obsolète.

Depuis le début de notre mandat, nous parlons sécurité et de ce que nous faisons pour l'améliorer.

Nous avons acheté l'année dernière un radar pédagogique amovible. Il est passé de la route du Vercors à la route du Lac : deux points d'entrée du village sensibles. Il est regrettable de voir que ce simple déplacement a fait revenir « au galop » les vieilles habitudes. On oublie de ralentir en arrivant dans l'agglomération. Les statistiques sur 9 mois sont éloquentes puisque seuls 16.7 % des véhicules entrants et sortants respectent la limitation à 50 km/h.

Pour faire ralentir les véhicules, il faut rétrécir le champ visuel du conducteur, notamment au moyen de chicanes ou encore créer des ralentisseurs type dos d'âne. A l'heure où nous devons faire des économies, le respect du code de la route est le moyen le moins onéreux pour rendre la route plus sûre. Il est regrettable que seule la sanction soit efficace. Il y a pourtant de nombreux domaines dans lesquels les finances publiques seraient plus utiles que dans l'accompagnement des actes d'incivilité. Ne serait-il pas plus judicieux d'accueillir mieux dans nos parcs publics ? des bancs, des jeux pour les enfants et pour les plus grands, des terrains de sports et salles rénovés pour améliorer le bien vivre ensemble, des services techniques renforcés pour accompagner le vieillissement de nos structures et l'embellissement de nos espaces.

Tout le monde s'accorde à dire que la sécurité est l'affaire de tous. Il est déplorable que l'action de certaines personnes mette en danger la vie d'autrui. Je pense à toutes les incivilités que l'on peut quotidiennement relever, cela va des poubelles qui restent dans nos rues, aux dépôts sauvages, aux crottes de chien qu'on ne ramasse pas, aux destructions de mobilier urbain comme la barre de limitation de hauteur avenue de la gare : tout ceci constitue un

budget important pour la commune. La gendarmerie est prévenue et fait son maximum. C'est un fait : le maire est responsable de la sécurité sur sa commune mais nous ne pourrions pas y arriver sans votre aide et votre vigilance.

Chacun le sait, la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Souvent, les difficultés financières peuvent aussi rendre la vie quotidienne difficile. Les membres du CCAS, pour qui les mots générosité, don de soi et partage font réellement parti de leur vocabulaire, ont par leur implication, su se mobiliser pour contribuer à l'amélioration de la vie de tous les jours. Je voudrais donc leur rendre hommage aujourd'hui.

Outre l'invitation au repas des anciens et la remise des colis du mois de décembre et la mise en place en été du repatatra, le CCAS c'est aussi l'organisation de la banque alimentaire et de la collecte effectuée aux portes des magasins pour que plusieurs familles puissent bénéficier régulièrement d'un panier de provisions. Les membres du CCAS se réunissent fréquemment pour trouver de nouvelles idées afin d'améliorer votre confort de vie. La mise en place de l'aide énergétique a permis à quelques personnes avec des difficultés passagères ou durables de limiter la progression de leur dette.

Cette détresse nous renvoie aux mouvements sociaux, parfois trop destructifs qui ont amené le chef de l'état, Emmanuel Macron à lancer une concertation et à demander aux élus de terrain d'être les « cueilleurs de paroles et d'idées » de nos concitoyens, que ceux-ci soient dans les mouvements « gilets jaunes » ou bien simplement désireux de se faire entendre. Les conseils municipaux sont par tradition des lieux d'écoute et le Grand-Lemps avec son conseil citoyen a su montrer que des divergences peuvent aboutir à des consensus quand le bien général est concerné. Je reprendrai les propos de Joël de Rosnay qui précise : « ...Plutôt que d'attendre le futur, il faut le construire, parce que au moins, il sera celui qu'on voudra qu'il soit, plutôt que de prévoir le futur qui va venir...»

Cette année, la municipalité et plus particulièrement les élus en charge de la vie associative, Isabelle Borderie, Anne Chatain et Claudie Grenier, a organisé la cérémonie des Lemps d'or qui a permis de mettre en avant et remercier les sportifs qui ont porté haut les couleurs de la ville mais également et je dirai surtout, tous ces bénévoles qui font la richesse de notre tissu associatif. Comme chaque année, au mois de septembre, nous les avons retrouvés au forum des associations.

Organisé par la municipalité avec l'aide du comité des fêtes, il permet de faire découvrir aux habitants, le panel de ce qui leur est proposé.

J'en profite pour adresser des remerciements, tout particulier, aux bénévoles du comité des fêtes qui nous ont permis de savourer une belle fête de la musique, de participer à un téléthon généreux et de vivre une fête de la Rosière lumineuse avec notre nouvelle Rosière Malorie Guetaz qui est un exemple vivant de l'implication dans le bénévolat et la vie sportive.

Pour parler intercommunalité, Une nouveauté sur notre territoire, la création de l'association BEE, Bièvre Est Energie, initiée avec le soutien de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BIÈVRE-EST et la participation d'élus de plusieurs communes, son siège est au Grand Lemps. Cette association va travailler pour que les citoyens puissent participer au développement des énergies renouvelables sur leur territoire afin d'apporter leur pierre à la nécessaire transition écologique de la société. Vous pouvez vous renseigner auprès de Michel Forgue si vous êtes intéressé par cette nouvelle association.

Cette année a marqué la mise en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2018 de la prise de compétence eau et assainissement par la Communauté de communes de Bièvre-Est. Je dois saluer le travail fait dans la passation des dossiers à l'interco et aussi la réactivité des agents communaux dans la transmission des demandes et dans la réponse aux habitants pour qu'ils s'habituent rapidement à contacter le bon service pour avoir le retour le plus efficace possible sur leurs problèmes et questionnements. Ce n'est pas un mince sujet et beaucoup de choses peuvent encore s'améliorer. C'était cependant une prise de compétence incontournable pour une bonne mise en œuvre de notre PLUI.

C'est aussi une façon de montrer que la mutualisation a de beaux jours devant elle car nous n'avons plus, au sein de nos communes et devant la complexité des nouvelles réglementations, la capacité d'avoir toutes les compétences techniques nécessaires. Nos techniciens sont performants mais sont tellement polyvalents qu'ils ne peuvent pas être spécialistes en tout.

Pour parler du PLUI, il entre dans sa phase d'achèvement. Les communes, et Le Grand-Lemps comme les autres, ont dû se plier aux impératifs du SCOT (Le Schéma de cohérence territoriale), des cartes des aléas, des zones protégées... Nous sommes passés de plus de 60 ha constructibles à 20. Des réunions publiques ont eu lieu pour expliquer les nouvelles données. Les personnalités associées, Etat, Conseil Départemental, Chambres Consulaires, Agence de Santé, Associations de Protection de la nature, Service des eaux,

Chambre d'Agriculture et SCOT entre autres doivent encore se prononcer sur le travail accompli. Je rappelle à tous ceux qui le souhaite que l'enquête publique qui débutera au printemps permettra à chacun de demander des modifications. Toutes ne seront pas acceptées.

En étant point d'accueil labellisé autonomie par le département et en recrutant une jeune fille en service civique pour accompagner les habitants, nous avons anticipé les changements de ce qu'on qualifie de fracture numérique. Désormais, la Communauté de Communes a pris la compétence MSAP, maison de services au public. L'objectif est de rendre plus visible ce que nos accueils de mairie font souvent dans les faits et de compléter le bouquet de services existant sur le territoire avec le retour de permanences qui avaient tendance à s'éloigner de nos clochers (CAF, POLE EMPLOI par exemple...). Renage et Le Grand-Lemps sont les deux pôles principaux désignés, ce qui n'exclut pas une mobilité du service aux habitants mais marque la volonté de Bièvre-Est de faire en sorte que nos tous habitants trouvent « tout » sur place.

Voilà une partie seulement de l'activité de la municipalité et de l'intercommunalité. Je pourrais encore en citer mais je pense avoir retenu déjà grandement votre attention. Je souhaite laisser aussi la parole à Didier Rambaud et Roger Valtat avant de passer aux moments festifs : un petit intermède musical de l'ensemble Kainos, avant-gout de notre prochain festival Terrasse et bien entendu le verre de la convivialité qui nous permettra d'échanger en direct.

Permettez-moi de vous présenter à nouveau tous les vœux de la municipalité pour cette année 2019 avec principalement une bonne santé.

Bonne Année à tous.